

## Centre Communal d'Action Sociale

### Où nous écrire ?

CCAS  
Hôtel de Ville  
13380 Plan de Cuques

### Où nous trouver ?

CCAS  
Allée Plein Sud Bât B4  
13380 Plan de Cuques

### Accueil de Public :

Du Lundi au Vendredi  
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

Tél. 04 91 10 42 00 – Fax 04 91 05 30 62  
ccas@plandecuques.fr

## COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

### Où s'adresser ?

Au CCAS de Plan de Cuques, auprès de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

A la Sécurité Sociale ( Le Mail Avenue Général de Gaulle 13380 PLAN DE CUQUES).

### Quelles conditions ?

Avoir des ressources inférieures au plafond fixé par la Sécurité Sociale :

Nbre de personnes	Plafond annuel	Plafond mensuel
1	8 951 €	745,92 €
2	13 427 €	1 118,92 €
3	16 112 €	1 342,67 €
4	18 797 €	1 566,42 €
Pers. Suppl.	+ 3 580 €	+ 298,34 €

Les personnes disposant d'un logement (locataires, propriétaires, hébergées) se voient appliquer un forfait logement qui est ajouté à leurs ressources.

	Propriétaire / occupant à Titre gratuit/ et aidé
1 pers	67,17 €
2 pers	134,34 €
3 pers ou +	166,24 €

### Quels documents présenter ?

- Photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité pour les personnes célibataires
- Photocopie du justificatif de domicile de plus de trois mois (quittance de loyer, certificat d'hébergement ou échéancier d'un prêt logement)
- Attestation de paiement CAF ou MSA
- Photocopie du dernier avis de non imposition
- Photocopie des justificatifs des 12 derniers mois de ressources de toutes personnes vivant au foyer (Pole Emploi, indemnités journalières, pension alimentaire, pensions, retraite,...)